

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 40 (1904)

Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

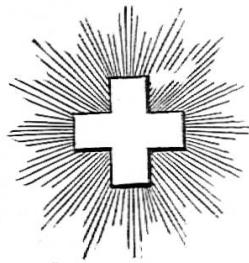
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE

N^o 47.



LAUSANNE

19 novembre 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Ceux qui nient. Ceux qui croient. — Revue des journaux. — Revue de la Suisse allemande. — Correspondance. — Bibliographie. — Réforme orthographique. — PARTIE PRATIQUE : Dictées. — Arithmétique : Travail mécanique d'une chute d'eau. — Gymnastique. — Rectification. — Chant : Joyeux Noël. — Dessin : Feuille d'aralia.*

CEUX QUI NIENT

Avez-vous remarqué avec quel air de suffisance et d'incrédulité on accueille les idées nouvelles ? Une invention quelconque surgit-elle en un coin de la machine ronde, un principe nouveau vient-il se poser, un droit jusqu'ici méconnu veut-il s'affirmer, aussitôt les esprits forts — ou soit-disant tels — haussent les épaules, candide-ment, les faiseurs de calembours s'en emparent et le commun des mortels s'en va à ses affaires sans seulement accorder un moment d'attention à ce qui a, sans doute, coûté des années de longues veilles et d'âpre labeur. Les uns par vanité, les autres, par légèreté. Quant à la masse obscure, elle court à la satisfaction de ses appétits immédiats et n'a pas le temps de penser.

Mais si l'on comprend qu'une foule ignorante offre à la marche de la vérité une barrière difficile à franchir, que dire de ces savants que l'audace des chercheurs effraie et pour qui les inventions paraissent dangereuses et criminelles !

Tout ce qui menace leur douce quiétude de pontife de la science et donne le branle à l'humanité les trouve nettement hostiles. Ils injurient, anathématisent, fulminent du haut de leur chaire et croient avoir raison des novateurs, en niant ce qu'ils ne comprennent point.

Ah ! la joyeuse excursion que nous fait faire, dans l'histoire des découvertes célèbres, Camille Flammarion, l'astronome-poète.

Pythagore, ayant affirmé le mouvement diurne de notre planète, a pour contradicteurs les deux plus brillantes intelligences de son temps : Platon et Aristote. Anaxagore est persécuté pour avoir enseigné que le soleil est plus grand que le Péloponèse. Socrate

boit la ciguë pour s'être affranchi des superstitions de son temps. Galilée est inquiété pour avoir révélé la sphéricité et la rotation de la terre.

Plus près de nous, le chimiste Baumé nie, dans un rapport à l'Académie des sciences, la décomposition de l'air et de l'eau. La voisier lui-même démontre que les pierres ne peuvent tomber du ciel, alors que tous les écoliers connaissent aujourd'hui ce qu'on nomme les aérolithes. Galvani est traité par ses contemporains de « maître de danse des grenouilles » et c'est lui qui donnera naissance, dans la suite, à la pile de Volta, à la galvanoplastie, aux merveilleuses et innombrables applications de l'électricité ! Le magnétisme, entré depuis hier seulement dans le vrai domaine scientifique, paraissait à nos ancêtres une ridicule supercherie. Qui ne connaît le mauvais accueil que fit Napoléon à celui qui lui proposait de faire marcher les bateaux par la vapeur, ce qui eût pu, peut-être, assurer la ruine de sa puissance rivale, l'Angleterre ?

Un autre exemple, plus récent encore, s'offre à notre choix. Le 11 mars 1878, le physicien Du Moncel, présentait à l'Académie le phonographe d'Edison, lorsqu'un membre de la docte assemblée se précipite sur le représentant de l'inventeur américain en s'écriant : « Misérable ! nous ne serons pas dupes d'un ventriloque ! »

Après celui-là, n'est-ce pas, il faut tirer l'échelle. Terminons toutefois par cette dédicace d'Eugène Nus, qui, sous sa forme originale, ne manque pas d'une certaine saveur.

*Aux manes des savants
Brevetés, patentés,
Palmés, décorés et enterrés,
Qui ont repoussé
La rotation de la terre,
Les météorites,
Le galvanisme,
La circulation du sang,
La vaccine,
L'ondulation de la lumière.
Le paratonnerre,
La vapeur,
L'hélice,
Les paquebots,
Les chemins de fer,
L'éclairage au gaz,
Le magnétisme,
Et le reste,
A ceux vivants et à naître, qui font de même
Dans le présent
Et feront de même dans l'avenir.*

CEUX QUI CROIENT

Ceux-là sont légion et ce serait entreprendre un gros travail que de dresser l'inventaire des erreurs abominables qui, de tous temps, ont été accueillies, acceptées et défendues. L'humanité se partage en deux camps : ceux qui nient — les moins nombreux — et ceux qui croient, qui représentent l'immense majorité. Mais, des deux côtés, les dupes ne sont pas rares.

Flammarion, dans ses « Problèmes psychiques » narre, avec beaucoup d'esprit, quelques mystifications dont furent victimes des savants très authentiques. Fontenelle, dans son « Histoire des Oracles » raconte comment de doctes professeurs Horstius, Rullandus, Ingolsterus crurent à la fameuse dent en or qui était poussée à un enfant de 7 ans. Il fallut qu'un certain Libavius — dieu, que de *us!* — découvrît, aidé d'un orfèvre, la supercherie.

Un savantissime naturaliste ne fut-il pas le jouet d'un brave zouave qui lui vendit à bon prix, comme des animaux d'espèces rares, des *rats à trompe*, obtenus simplement en insérant un bout de queue sur le museau d'un vulgaire raton, opération très courante aujourd'hui sous le nom de greffe animale.

Les mystificateurs poussent quelquefois leur art jusqu'aux dernières limites. Témoin ce certain Vrain-Lucas qui vendit pendant sept ans, à M. Michel Chasles, pour la somme rondelette de 140,000 fr., de faux autographes de Pascal, de Newton, de Galilée, de Henri IV, de François I^e, des lettres de Charlemagne !... d'Archimède !... de Cléopâtre !... et, mieux encore de Lazare le ressuscité !... de Marie-Madeleine ! et de Jésus-Christ !

Nous avons beau, dans nos écoles, faire la chasse aux superstitions, celles-ci poussent encore leurs plus belles fleurs.

Le nombre 13 inspire toujours, même pour les esprits forts, une sainte terreur ; les empiriques font encore une concurrence redoutable aux vrais hommes de science ; le marc de café a, comme autrefois, ses adeptes et les somnanbules extra-lucides se font de nos jours de beaux revenus.

Il en est de même des hypnotiseurs, des spirites et des médiums qui s'entretiennent avec les esprits.

Au commencement du XX^{me} siècle, il est des gens qui croient encore aux jeteurs de sorts et autres charlatans.

Que conclure de cela ? C'est que les idées nouvelles, pour se frayer un chemin, doivent s'infilttrer lentement à travers la masse dense des superstitions qui les empêche de rayonner partout. C'est que nous ne sommes pas des êtres neufs : malgré tout, le passé et son cortège d'erreurs combat en nous tout ce que nous acquérons par nos sens et notre raison. C'est qu'enfin nous devons nous défendre aussi bien contre une crédulité irréfléchie que contre une incrédulité systématique, car l'une et l'autre sont mauvaises.

REVUE DES JOURNAUX

De la *France laïque* :

Districts du cerveau et Enseignement. — Mlle Renard, dans une étude sur l'enseignement par les sens, montre que l'acquisition des connaissances se fait surtout par la vue. De là, la nécessité d'obtenir une impression assez vive, pour constituer un souvenir, sur cette zone spéciale du cerveau qui existe en même temps que le centre général pour la vision. La mémoire n'est pas *une* il y a aussi des zones cérébrales pour l'audition des mots, de langage articulé, les mouvements des doigts et des poignets. Aussi est-il nécessaire, à la vue des mots correctement écrits et lus par le maître, d'associer la lecture et l'épellation par l'élève. Une large place, et la première, aux exemples écrits et épelés ; une petite et la dernière, aux règles. Les divers exercices graveront dans le cerveau :

L'image auditive, donnée par le maître ;

L'image visuelle, donnée par le maître ;

L'image motrice d'articulation, lecture par l'élève ;

L'image motrice graphique, écriture par l'élève.

En résumé, conclut Mlle Renard, il faut donner à l'enfant quatre impressions pour tenir compte des moyens d'acquisition du langage écrit.

La dictée. — Pour M. Payot, du *Volume*, la dictée n'est pas un moyen d'enseignement :

Elle est un *moyen de contrôle* du travail de l'enfant et, pour le maître, *une recherche des points faibles* ; elles est une application des rayons X pour découvrir les fautes à effacer de la mémoire.

Un enfant ne doit jamais être astreint à écrire un mot dont il ignore l'orthographe.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE.

La ville de *Zurich* a décidé de créer, au printemps, 25 nouvelles places à l'école primaire, ce qui entraînera naturellement des dépenses considérables. Différentes propositions ont été faites pour réduire celles-ci ; celle qui a le plus de chances d'être adoptée, dans un avenir qui ne paraît plus très éloigné, consiste à charger un maître primaire de la direction de 2 classes élémentaires (15 + 18 leçons au minimum), dont le nombre d'élèves serait réduit de 55 à 35.

Pour loger tous les élèves, dont le nombre augmente considérablement chaque année, la ville de Zurich a reçu l'autorisation de construire quelques pavillons scolaires avec des salles de 10 m. de longueur et 7 m. de large.

Saint-Gall entreprend une révision des statuts de la caisse cantonale de secours du corps enseignant. Il s'agit de porter à 1000 francs la pension de retraite d'un maître qui a atteint la 66^e année, et à 800 francs celle d'une maîtresse à la fin de sa 60^e année de vie. En cas d'incapacité de travail, la pension serait proportionnelle aux années de service. La veuve et les orphelins y auraient droit en cas de décès du chef de famille. La cotisation annuelle sera portée de 20 à 40 francs, la finance d'entrée est fixée à 25 francs.

De nombreux cas de scarlatine, arrivés cet été, ont fait renaître, à *Bienna*, la question de la nomination d'un médecin des écoles.

Y.

*** Ton père t'a promis deux sous chaque fois que tu seras dans les dix premiers !

— Je ne pourrai jamais, maman... nous ne sommes que six dans ma classe !

*** *Au temps des pensums* : « Cascareau, vous me copierez mille lignes !

— Pourquoi, M'sieu ?

— Parce que vous me demandez pourquoi ! »

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur de l'*Educateur*,

L'article paru dans l'*Educateur* (p. 617), sous la signature de M. P. E. Mayor, ne m'ayant été connu que tardivement, j'avais renoncé à y répondre. Un autre de vos correspondants revenant à la charge dans votre n° du 29 octobre, je suis bien obligé d'intervenir pour remettre les choses au point.

Je fais remarquer d'abord que l'auteur de la lettre incriminée (*Semeur vaudois* du 24 septembre) n'a point visé le corps enseignant dans son ensemble, comme on veut le lui faire dire. Il a parlé « des instituteurs qui, ici et là, se mettent à la tête du mouvement de la libre-pensée ». C'est à ceux-là qu'il s'en est pris, à ceux-là seulement, et ces mots « ici et là » laissent assez voir qu'il les sait peu nombreux. Généraliser en disant, comme le fait M. P. E. Mayor, que cette lettre « cherche à placer l'ensemble du corps enseignant sous un mauvais jour », c'est altérer manifestement le sens des textes.

Ensuite, c'est raisonner à côté que de rendre un ou des pasteurs, rédacteurs ou non du *Semeur vaudois*, responsables de la lettre dont il s'agit. L'auteur en est, non pas un pasteur, mais un laïque, tout ce qu'il y a de plus laïque. En outre, la rédaction du *Semeur* a déclaré maintes fois ne pas se rendre solidaire des idées émises par des collaborateurs ou correspondants. Nous pratiquons, ne vous en déplaise, une large liberté de pensée et d'opinion. Dans le cas particulier, nous avons précisément réservé notre manière de voir en faisant précéder la lettre d'« un père de famille » de ces mots : « à titre de renseignement sur un état d'esprit qui est en train de se former dans le canton ». S'en prendre après cela, à MM. les pasteurs en général d'une appréciation qu'aucun d'eux n'a formulée, c'est, avouez-le, d'une logique peu certaine, sinon d'une évidente injustice.

Quant au fond des choses, le « père de famille » n'a pas contesté aux instituteurs dont il se plaint le droit de penser ce qu'ils veulent, mais celui de propager dans l'école leur incrédulité. Sur ce dernier point, on ne saurait lui donner tort, et M. P. E. Mayor le reconnaît implicitement en se bornant à protester que jamais des instituteurs libres-penseurs n'ont propagé l'irréligion dans leurs classes. Ce n'est dès lors plus d'une question de droit qu'il s'agit, mais d'une question de fait. A cet égard, comme du reste en ce qui concerne la liberté de pensée de l'instituteur, nous laissons la parole au même « père de famille », qui nous écrit :

« Nous sommes heureux de rendre témoignage à la moralité, au zèle, au dévouement de la grande majorité du corps enseignant vaudois ; mais il y a malheureusement depuis quelques années des instituteurs athées qui font un tort incalculable à nos enfants. Nous pourrions citer un village où la commission scolaire a reçu maintes plaintes et des protestations de parents indignés de ce que leurs enfants n'entendent que des moqueries contre Dieu pendant les leçons d'histoire biblique.

Que les régents soient libres-penseurs, personne n'a, je pense, l'idée de leur contester ce droit ; mais ce que nous n'accepterons jamais, c'est qu'ils enseignent leurs idées voltaïennes à nos chers enfants. »

Il y a aussi, on a l'air de l'oublier, un droit des parents...

Des dires du « père de famille », M. E. Briod prend occasion pour parler, dans votre n° du 29 octobre, des « abus de pouvoir si souvent constatés de la part de pasteurs présidents de commissions d'écoles ». Quel rapport il y a entre les deux sujets, nous ne le discernons guère ; mais passons. Qu'il y ait eu, ici ou là, des abus de pouvoir, c'est possible, c'est même certain, si l'on le veut. Je me permettrai cependant de faire remarquer que, aux yeux de tels instituteurs impatients de tout contrôle, celui-là commet un « abus de pouvoir » qui, membre de commission scolaire, pasteur ou non, ose exercer son droit et faire son devoir de surveillance et d'avertissement. Il ne faut donc rien exagérer, ni dans un sens ni dans l'autre.

Il ne faut non plus rien oublier. S'il y a eu des « abus de pouvoir » de la part de certains pasteurs, il y a eu aussi des services rendus. On parle beaucoup des premiers, pourquoi ne dit-on jamais rien des seconds ? Cependant, on trouverait sans peine plus de deux faits qui attestent ces derniers. En combien de cas des pasteurs ont facilité la tâche de l'instituteur, l'ont défendu et couvert, ont fait preuve de complaisance, l'ont remplacé dans des fonctions d'Eglise et même dans les autres, nous laissons le soin de le rappeler à ceux qui ont été l'objet de ces bons offices et qui ont un peu la mémoire du cœur. Nous nous plaisons à reconnaître qu'il y en a, Dieu merci !

En vous remerciant de l'hospitalité que vous voudrez bien accorder à ces lignes, je vous prie d'agréer, M. le rédacteur, mes salutations distinguées.

R. LEROY, pasteur, Rédacteur du *Semeur vaudois*.

BIBLIOGRAPHIE

Les deux forces, roman par M. Virgile Rossel. Lausanne, Payot & Cie, éditeurs.

Les divines certitudes de la foi, le tourment sacré de la vérité, telles sont les deux forces dont il est question dans la nouvelle œuvre de M. Rossel. Une sèche analyse n'en pourrait donner qu'une idée imparfaite, aussi ne l'entreprendrai-je pas. Je vous dirai seulement que la scène se passe à Montreuil — une ville dans notre Suisse romande — et que l'auteur aborde un de ces problèmes qui passionnent les esprits à l'heure présente. Les luttes poignantes que soutient Lucien Mandert — le héros de ce livre, professeur d'exégèse biblique à la faculté libre de théologie — sont décrites de main de maître, et bon nombre de lecteurs y reconnaîtront leurs propres tourments. L'intérêt va grandissant à mesure qu'on tourne les pages. On est plus qu'intéressé, on se sent ému. N'est-ce pas le plus bel éloge qu'on puisse faire d'une œuvre littéraire ?

Lisez « Les deux forces » et sans doute vous concluerez avec Lucien Mandert que la chose essentielle n'est pas de s'attacher aux dogmes, aux vaines formules, ou d'en faire fi ; mais de vouloir le bien.

« Les deux forces » ne sont pas deux fleuves roulant en sens contraire leurs eaux ennemis. Ils coulent vers le même but, et leurs flots finissent par se réunir pour se jeter dans la grande mer de la vie.

A. R.

Pour les tout petits, poésies éditées par Eggimann & Cie, Genève.

Il est souvent difficile de trouver pour les jeunes enfants des poésies à la fois courtes, simples et jolies. A tous les collègues qui seraient embarrassés à cet égard, nous pourrions recommander le recueil ci-dessus qui contient une collection très complète et très variée de poésies pour enfants de 7 à 10 ou 12 ans. Quelques-unes sont d'anciennes connaissances que nous retrouvons encore tout au fond de notre mémoire, la plupart sont très peu connues et frappent par leur naïveté charmante, leur vivacité, leur sentiment à la fois enfantin et poétique. Une plus grande place aurait cependant pu être réservée à quelques fables de Ratisbonne et de Porchat que les enfants comprennent et disent si bien.

L. R.

Voici venir Noël et les étrennes. Parmi les nombreuses publications de fin d'année, il en est une que nous croyons pouvoir recommander sans réserve aux parents et aux comités des bibliothèques populaires, c'est *Le drame du Nivernais*, par M. Mermin, l'auteur de l'*Apprentissage de Valérie*, adopté par le ministère de l'instruction publique de France pour les bibliothèques scolaires. Genève, chez Victor Pache, Cité 20.

La *Chronique illustrée*, Rue du Môle 34, Genève, vient de publier un roman que nous tenons également à signaler dès à présent à nos lecteurs. Il a pour titre *Les Petits abandonnés*. Vu le tirage restreint, ce volume n'est pas mis en vente dans le commerce. Pour l'obtenir s'adresser à la direction de la *Chronique illustrée*, à Genève. Prix 3 fr. 50.

Gais propos et propos graves. Récits pour jeunes et vieux, par Eugène Barnaud. Lausanne. Payot & Cie, libr. édit. 1904.

Dans l'avant-propos, l'auteur nous avertit que ses « gais propos ne sont gais que dans la forme : dans leur fond intime, ils sont tous graves. »

Plus loin, il ajoute : « ...nous savons, à nos heures, nous servir du style noble ; mais parler au populaire, lui parler son langage, se servir de ses expressions savoureuses, employer le ton familier, nous convient particulièrement. Aussi notre œuvre — si c'est une œuvre — n'est marquée d'aucun cachet littéraire. »

Ainsi, lecteurs, vous voilà prévenus : les gais propos de M. Barnaud sont des propos graves, et la littérature en est absente. Hélas ! bien d'autres choses encore nous semblent manquer à ces récits « bons enfants », comme les appelle l'auteur.

Si, au moins, à côté du langage du peuple, on y trouvait un petit grain de ce bon sens qui caractérise ce même peuple, si l'observation et la psychologie y étaient moins superficielles et rudimentaires, si leur simplicité, voulue ou non, y frisait de moins près la niaiserie et le ridicule, on se consolerait d'avoir perdu une heure ou deux à lire ces appels à la tempérance qui risquent fort de n'être entendus que de ceux à qui ils ne s'adressent pas.

Non, ce n'est pas par des procédés aussi enfantins qu'on fera triompher une cause, belle assurément, mais trop souvent bien mal défendue par ceux-là mêmes qui s'en croient les plus fermes soutiens.

CH. PESSON.

Recueil de comédies et charades à l'usage de la jeunesse, par Mme Julie d'O(ppell).

Avec l'hiver recommencent les soirées, les longues veillées, l'étude suivie et assidue, mais aussi les distractions théâtrales jouées soit en public, soit dans un cercle plus familial. Au nombre des productions sémissantes d'esprit juvénile, qu'on nous permette de signaler cet amusant recueil de Mme d'O., édité par la librairie Payot, et dont la 2^{me} édition est bien près d'être épuisée. On relira volontiers « Sabot et violon » (qui se rapporte au célèbre Paganini), « Venir, voir et vaincre » ; « A bon chat bon rat » ; « Vive la graphologie ! » jouée avec succès par les Amis de l'Instruction de Genève ; « Idylle bretonne » ; « Fritzchen et Lischen », scène alsacienne avec l'accent du crû ; « Antiquité » (an-tic-i-thé!), « Charité ». Ces deux dernières comédies sont dites charades parce que chaque syllabe donne lieu à un acte plein d'entrain et d'enjouement ; elles amusent bien les écoliers qui voudront les apprendre, car elles ne sont ni longues ni difficiles à interpréter. Nous les recommandons vivement aux membres du corps enseignant et aux pensionnats, d'autant plus que « écrites en diverses circonstances sous l'inspiration du moment, et jouées dans un cercle intime, elles n'étaient pas d'abord destinées à la publicité. »

F. ISABEL.

Réforme orthographique.

(Déclaration, vraie ou non, qu'aurait faite à un M. F. Bernard, journaliste parisien, feu Octave Gréard, l'académicien, qui s'était fait le champion de la réforme orthographique).

« Vous savez (ou vous ne savez pas) qu'il existe deux sortes d'ouvriers, ou, si vous voulez, de fonctionnaires du langage. Ce sont les voyelles qui produisent les sons, et les consonnes qui travaillent cette matière première sur leurs différents métiers. De l'organisation en elle-même, rien à dire. Dans l'atelier, où les diverses consonnes ont toutes leur emploi désigné, les sons se heurtent ou s'éraillent aux aspérités des gutturales, fluent comme une eau libre dans le lit des lingualess, se martèlent aux marteaux polis des dentales, s'étouffent aux sourds capitons des labiales ou fusent par le bec de gaz ouvert des sifflantes.

« Tout irait bien sans les ouvriers inutiles dont la tolérance des usages ou les chinoises manies des savants ont, depuis des temps, encombré l'usine. Ainsi voit-

on des S s'effiler, vain ornement, à la poupe des pluriels, ou des X y croiser scandaleusement leurs jambes. Un exemple entre mille : quand on a supprimé l'U du mot *tempus*, croyez-vous qu'on ait donné congé au P et à l'S à qui l'on retirait ainsi leur ouvrage. Ce serait mal connaître la routine administrative.

« Des voyelles, il y a certainement moins à se plaindre. Je blâmerais seulement leur mollesse. Elles se mettent à deux ou trois pour exécuter des tâches où une seule eût largement suffi. Voyez les trois fénéantes du mot *eau* ! »

Ainsi parla le rapporteur.

E tout lé reporter aplodir, Bernar plus ke lé zotr.

Willy (*Musée des Familles 1893*).

C. B.

La Fable, la Routine e la Reforme ortografique.

D'après Florian.

La Reforme, courte vetue,
Un jour sortit du sein des nuits.
Ses attraits inconus frapaient tous les esprits.
La Routine se crut perdue !
— Dame Reforme et ilegale !
Hurla-t-ele rajeuse, pale ;
Q'on la conspue sur le champ,
Ou je demisione à l'instant ! —
Craignant pour la vielle une ataque,
On s'emeut, on fuit, on s'encage.
La pauvre Reforme reste là morfondue,
Sans trouver un azile où pouvoir abiter.
A ses yeus vient se présanter
La Fable richemant vetue,
Portant plumes e diamans,
La plupart faus, mais très brillans.
— Eh ! vous voilà ? Bonjour, dit-ele.
Qe faites-vous ici seule sur le chemin ?
La Reforme repond : Vous le voyez, je jèle ;
Aus scribes je demande en vain
De me doner une retraite ;
Je leur fais peur à tous. Helas ! je le voi bien,
Raizon seule n'obtiendra rien ! —
— Vous etes pourtant ma cadete,
Dit la Fable, e, sans vanite,
Partout je suis fort bien resue.
Mais ausi, dame ! en verite,
Pourqoi vous montrer toute nue ?
Cela n'est pas adroit. Tenez, aranjon-nous !
Q'un memo interet nous rasamble :
Venez sous mon mantau, nous marcherons ensamble
Chez le saje, à cause de vous,
Je ne serai point rebutee,
A cause de moi, chez les fous.
Vous ne serez point maltraitee.
Servant par ce moyen chacun selon son gout,
Grace à votre raizon e grace à ma folie,
Vous verez, ma seur, qe partout
Nous paserons de compagnie.

THEODORE FERY.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉES

La rentrée des classes.

La rentrée des classes est mêlée, dans mon souvenir, aux marchands de marrons et aux almanachs. Il fallait que je fusse un bien innocent petit garçon, car la seule vue d'un marchand de marrons, à la tombée du jour, me remplissait d'une joie immense. Quant aux almanachs bleus, jaunes ou roses, avec des portraits d'astrologues, ils m'annonçaient l'approche d'une nouvelle année. Aussi étaient-ils les bienvenus, car j'avais dans l'avenir une confiance angélique et j'aspirais à découvrir le mystère des choses futures. Il y avait, sur la couverture de certains de ces petits almanachs, une allégorie qui me plaisait beaucoup : c'était l'année finissant et l'année nouvelle représentées, l'une sous les traits d'une vieille édentée, l'autre, avec la grâce d'une jeune fille.

(*Communiqué par A. Reverchon*)

ANATOLE FRANCE.

L'amitié des animaux.

(*Emploi de la virgule.*)

Nul ne sait, à moins d'avoir été bouvier, pasteur, soldat, chasseur ou solitaire comme moi, combien il y a d'amitié entre les animaux et leur maître. Ce monde est un océan de sympathies dont nous ne buvons qu'une goutte, quand nous pourrions en absorber des torrents. Depuis le cheval et le chien, jusqu'à l'oiseau, et depuis l'oiseau jusqu'à l'insecte, nous négligeons des milliers d'amis. Vous savez que moi je ne néglige pas ces amitiés, et que de la loge du dogue de basse-cour à l'étable du chevrier, et de l'étable au mur du jardin où je m'assieds au soleil, connu des souris de l'espalier, des belettes au museau flaireur, des rai-nettes à la voix d'argent, ces clochettes du troupeau souterrain et des lézards, ces curieux aux fenêtres qui sortent la tête de toutes les fentes, j'ai des relations et des amitiés partout. Honni soit qui mal y pense! je suis comme le vicaire de Goldsmith, j'aime à aimer.

(*Communication de A. Reverchon.*)

LAMARTINE.

Poésie de l'hiver.

Voici l'*automne*, le brouillard, la *froidure*; et tout à l'heure sera venu le moment de faire du feu dans la cheminée. Alors, car chaque saison a ses habitudes, je roulerai ma table auprès de l'âtre et, pendant que chaque jour les *frimas* s'abattront plus sévères sur la nature *engourdie*, je tisonnerai, j'écrirai, je songerai et quelques loisirs domestiques me distrairont seuls de cette douce vie où la méditation est un si attachant exercice. Le jeu est un si commode ami!

Nous aimons tous les champs, les bois, les beaux jours, car alors tout *sourit* aux regards et tout *conrie* à sortir. Moi, j'aime aussi l'hiver, quand la *bise hurle*, quand le givre *décore* de ses *festons* les *rameaux* des arbres qui, tout proches qu'ils sont, dis paraissent insensiblement derrière les *flocons de neige* qui descendent de plus en plus rapides et serrés. Oh ! que mon logis me semble alors *hos-pitalier* et cher, ma condition heureuse, mon feu souriant! Non, je ne regrette point les beaux jours, les bois, les champs, bien que j'y songe pourtant, et que la vue de ces *frimas* eux-mêmes réveille en moi le souvenir de la verdure et des prairies.

C. F.

A. KARR.

ARITHMÉTIQUE

Travail mécanique d'une chute d'eau.

Transformation en travail électrique ; éclairage ; transport de la force à distance.

Pour l'intelligence de ce qui suit, nous rappelons que le *kilogrammêtre* est le travail qu'on effectue en soulevant un kilogramme à un mètre de hauteur, et qu'une machine est de la puissance d'un *cheval-vapeur*, si elle accomplit un travail de 75 kilogrammètres par seconde. Pour abréger, nous désignerons le kilogrammêtre par kgm. et le cheval-vapeur par le mot cheval.

La puissance mécanique d'une chute d'eau dépend de deux éléments qui sont :
a) le *débit* par seconde ; b) la *hauteur* de la chute.

Soit, par exemple, un cours d'eau débitant 750 lit. par seconde, sur lequel on a établi une chute utile de 6 mètres. L'eau agit en vertu de son poids ; 750 lit. pèsent 750 kg., qui, tombant d'une hauteur de 6 m., produisent un travail de $750 \times 6 = 4500$ kgm. par seconde. En divisant ces 4500 kgm. par 75 kgm., on obtient 60 chevaux, ce qui est la *puissance absolue* de la chute.

Mais la puissance *effective* ou *réelle* est moindre, car les récepteurs hydrauliques, roues ou turbines, n'ont jamais un rendement supérieur au 80 % du travail absolu. Un récepteur qui a un rendement de 75 % est déjà considéré comme excellent. En admettant un tel rendement, les 60 chevaux absolus de notre chute deviennent : $60 \times 0,75 = 45$ chevaux.

REMARQUE. En divisant par 100 le nombre de kgm. par sec., on obtient directement le nombre de chevaux effectifs donnés par un récepteur qui a un rendement de 75 %. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus.

4500 kgm. : 100 kgm. = 45 chevaux effectifs.

Travail électrique. Si le récepteur hydraulique agit sur un générateur d'électricité, tel qu'une *dynamo* ou un *alternateur*, la puissance mécanique de la chute d'eau s'y transforme en un autre mode d'énergie, le *courant électrique*, qui sera capable de produire du travail sous diverses formes : lumière, chaleur, travail mécanique, actions chimiques, etc.

La puissance d'un courant électrique, comme celle d'une chute d'eau, dépend aussi de deux éléments qui sont la *tension* et l'*intensité* du courant, en sorte qu'on peut établir le parallèle suivant :

pour l'eau : hauteur \times débit = puissance hydraulique ;

pour l'électricité : tension \times intensité = puissance électrique.

La tension d'un courant s'exprime en *volts*, l'intensité en *ampères*, et la puissance en *watts*, appelés parfois *volts-ampères* ; on a ainsi la relation fondamentale :

1 volt \times 1 ampère = 1 watt (= 1 volt-ampère).

Le watt vaut $\frac{1}{9,81}$ kgm. par seconde ; une puissance de 1 kgm. par sec. vaut donc 9,81 watts ; il en résulte que la valeur du cheval, exprimée en watts, est de : $9,81 \times 75 = 736$ watts.

Eclairage. Avec les lampes à incandescence actuelles, on compte qu'il faut en moyenne 3,5 watts par bougie, en sorte qu'une puissance d'un cheval fournira

théoriquement un éclairage de $736 : 3,5 = 210$ bougies, soit de 21 lampes de 10 bougies.

Appliquons ces données à la résolution d'un exemple pratique.

Problème. Une usine dispose d'une chute d'eau de 5 m., ayant un débit de 360 lit. par seconde. Combien cette chute pourra-t-elle alimenter de lampes de 16 bougies, en admettant les données suivantes :

rendement de la turbine = 75 %,

rendement de la dynamo = 80 %,

perte sur les conducteurs = 10 % ?

Solution détaillée :

puissance absolue de la chute = 5 m. \times 360 kg. = 1800 kgm. par sec.

puissance effective de la chute = 1800 kgm. \times 0,75 = 1350 kgm. par sec.

soit 1350 : 75 = 18 chevaux effectifs.

puissance électrique entre les bornes de la dynamo = 736 watts \times 18 \times 0,8 = 10 598 watts ;

puissance électrique utilisée = 10 598 \times 0,9 = 9538 watts ;

puissance nécessaire par lampe = 3,5 watts \times 16 = 56 watts ;

nombre de lampes = 9538 : 56 = 170.

Transport de la force à distance. Un des grands avantages de la machine dynamo-électrique est d'être *réversible*, c'est-à-dire que si on lui donne du mouvement elle produit de l'électricité, tandis que si on lui fournit un courant électrique provenant d'une autre machine, ou même d'une pile, elle produit du mouvement. C'est ce qui a rendu possible le transport de la force à distance. Veut-on, par exemple, transporter à quelques kilomètres la puissance citée dans le problème ci-dessus, pour l'utiliser à actionner un moteur électrique ? On conduira le courant produit par la première dynamo sur le moteur qui n'est autre chose qu'une deuxième dynamo construite spécialement pour le travail qu'on lui demande. Sous l'influence du courant, la partie mobile du moteur se mettra à tourner et transmettra son mouvement aux organes destinés à l'utiliser. Admettons que la perte sur la ligne soit de 15 % et que le moteur ait un rendement de 80 %. La puissance du moteur se déduira comme suit :

puissance effective de la chute d'eau = 18 chevaux ;

puissance aux bornes de la 1^{re} dynamo = 18 chev. \times 0,80 = 14,4 chev. ;

puissance du moteur électrique = 14,4 chev. \times 0,85 \times 0,80 = 9,79 chevaux.

Lorsqu'une puissance électrique considérable doit être transportée à une certaine distance de son lieu de production, il y a avantage à faire usage d'un courant à haute tension, afin de pouvoir réduire le diamètre des conducteurs qui, sans cela, devraient être très gros et coûteraient fort cher. Dans ce cas, près de l'endroit où le courant doit être utilisé, on place un *transformateur* qui abaisse la tension du courant afin de le rendre moins dangereux. La bobine de Ruhmkorff, bien connue de tous nos lecteurs, est un transformateur qui, au moyen d'un courant primaire à basse tension, produit un courant alternatif à haute tension.

Dans les transformateurs industriels, le courant primaire a généralement une tension très élevée (5'000, 10'000, 20'000 volts) et donne naissance à un courant secondaire de tension relativement faible (110, 120, 150 volts).

Les transformateurs ont un rendement assez élevé qui atteint fréquemment le 93 %. On remarquera cependant que, malgré les facilités qu'offre l'électricité pour le transport de l'énergie à distance, ce transport ne s'effectue pas sans perte, puisque dans l'exemple cité, les 18 chevaux effectifs de la chute d'eau, sont réduits à 9,79 chevaux sur l'arbre du moteur électrique.

J. FROSSARD.

GYMNASTIQUE

(*Canton de Genève.*)

Depuis nos articles parus dans *l'Éducateur* en 1901, bien des progrès se sont accomplis dans notre gymnastique scolaire (c'est l'enseignement des jeunes filles qui nous occupe), si bien qu'il nous paraît inutile de nous étendre maintenant sur certains points.

Nous comprenons l'enseignement de la gymnastique bien différemment qu'il y a quelques années. Ce n'est plus la séance longue et ennuyeuse, des travaux où la mémoire joue le plus grand rôle; c'est un temps court, mais bien employé, c'est un effort physique souvent répété et précédé d'un effort de compréhension, c'est l'éducation de la volonté, c'est le travail correctif par les muscles, c'est la vie, la gaieté, ce sont les exercices simples, gradués, variés, les mouvements dérivatifs et tout ce que la maîtresse peut imaginer pour récréer.

Puisque nous sommes arrivées à ce point que nous admettons la gymnastique comme branche de développement intellectuel en même temps que physique, puisque nous lui consacrons maintenant un temps normal, nous pensons intéresser les fonctionnaires dévouées en leur transmettant, soit les idées que nous avons glanées ici et là, soit les impressions que nous recueillons en enseignant.

Il est justement intéressant de revoir des articles qui ne risquent plus de paraître ridicules ou exagérés. Il est bon d'y revenir, ne serait-ce que pour rappeler des noms sympathiques et trouver des encouragements.

Tiré du « Résumé d'hygiène scolaire à l'usage des maîtres et maîtresses », par Dr A. Combe, Lausanne :

« La gymnastique scolaire ne doit pas chercher à accroître la masse musculaire des enfants, à développer leur force brutale, elle doit, au contraire, éviter tout effort violent, tout mouvement brusque, tout exercice acrobatique. Elle doit chercher à développer la grâce, l'assurance, l'adresse des enfants et surtout elle doit servir de dérivatif au travail cérébral et produire une diversion à la position forcée et à l'immobilité des heures en classe. »

« Pour produire de bons effets, il est nécessaire d'observer certaines règles dans les exercices :

1^o L'ensemble d'un exercice doit donner à chaque articulation la plénitude de mobilité dont elle est susceptible.

2^o L'ensemble d'un exercice doit être adapté à la force des élèves.

3^o On n'exécutera les mouvements compliqués qu'après avoir passé par les mouvements simples et faciles.

4^o Les repos seront fréquents et courts.

5^o On exigera une excellente tenue dans tous les exercices.

- 6^e Le costume sera ample (le corset défendu aux jeunes filles, col non gênant)
7^e Les chaussures seront larges et légères, talons bas. »

Nous éprouvons un véritable plaisir à relire ces lignes copiées en 1896 dans notre groupe de l'instruction à l'exposition de Genève. En ce moment nous nous efforçons de faire pénétrer ces idées si simples et si nettement exprimées ; elles sont aujourd'hui absolument comprises.

Seule la septième de ces règles demande que nous nous expliquions. Il est possible, dans un cours privé d'exiger des chaussures spéciales pour la gymnastique, mais nous ne pensons pas qu'il faut compliquer de ce détail notre enseignement dans les classes primaires. Plus nous ferons de travail physique fréquemment et en peu de temps, mieux nous atteindrons le but. Pour cette raison déjà, nous ne demandons pas le changement de chaussures. Les chaussures ordinaires des élèves ne sont point pratiques, il est vrai, pour certains exercices. Les fillettes montent aux espaliers et en descendent avec plus de crainte ; la marche, la course, les sauts manquent peut-être de souplesse, mais ce n'est là qu'un inconvénient et cela ne nous empêche point de faire soigner la tenue et les exercices importants de la partie supérieure du corps. Les positions fondamentales : debout, assise en appui couché, suspendue, n'ont rien à perdre suivant les chaussures dans les mouvements correctifs pour le dos, qui doivent attirer toute notre attention. Il ne faut pas oublier, en outre, que dans bien des bâtiments scolaires, il n'existe pas un local pour la gymnastique ; dans ce cas, des simples petites leçons sont données dans la salle d'étude avec les fenêtres ouvertes ou dans les corridors.

Et quand nous exigerions des chaussures spéciales, combien d'enfants n'en pourraient avoir ? A l'idée que l'on en pourrait fournir aux indigents, nous répondrons qu'il faut nous garder de multiplier ces occasions de donner aux élèves le nécessaire. Nous faisons déjà beaucoup, ne donnons pas trop.

En revanche, nous apporterons de l'attention aux autres parties du vêtement pour lesquelles on peut beaucoup demander et beaucoup obtenir : propreté, ordre, simplicité, ampleur, surtout dans le tour de poitrine, encolure dégagée, moyens d'attache pratiques, suppression du corset, etc.

J. B.

RECTIFICATION

Nous disions dans un précédent numéro, page 667, à propos du *violon* : « Une des jambes du chevalet appuie fortement sur une courte tige, l'*âme* du violon... »

M. Ch. Pilet, professeur de musique, nous fait remarquer que l'*âme* doit être placée un peu en arrière de la jambe droite du chevalet, pour que la transmission des vibrations se produise intégralement sur la table d'harmonie.

Merci à notre obligeant lecteur.

CHANT

Nous publions ci-après un chant de Noël dû à M. H. Guignard, instituteur à Vaulion. Sont en vente seulement chez l'auteur :

Voix de Noël, à trois voix égales ; 50 c. la partition ; 15 c. par 10 ex.;

Salut, sapin, à deux ou trois voix égales ; 10 c. l'ex. ;

A petits pas, à deux voix égales ; 10 c. l'ex. ;

Joyeux Noël, à deux ou trois voix égales; 10 c. l'ex.;
Noël d'amour, chœur mixte ou chœur d'hommes; 10 c. l'ex.;
Anges de Pâques, chœur mixte; 10 c. l'ex.

Joyeux Noël !

Moderato.

Paroles et musique de H. GUIGNARD.

The musical score consists of four staves of music in common time, key signature of one sharp (F# major). The vocal parts are in soprano, alto, tenor, and bass. The lyrics are as follows:

No - èl! No - èl! ô fête heu - reu - se! No - èl!

No - èl! nuit lu - mi - neu - se! Un cri joy-

eux s'é - lève au ciel : Gloire à Jé - sus! No - èl!

èl! Un cri joy - eux s'é - lève au ciel: Gloire à Jé -

The score includes dynamic markings such as *f*, *mf*, *ff*, and *ff majestueux*. There are also crescendo and decrescendo arrows above certain staves.

FIN.

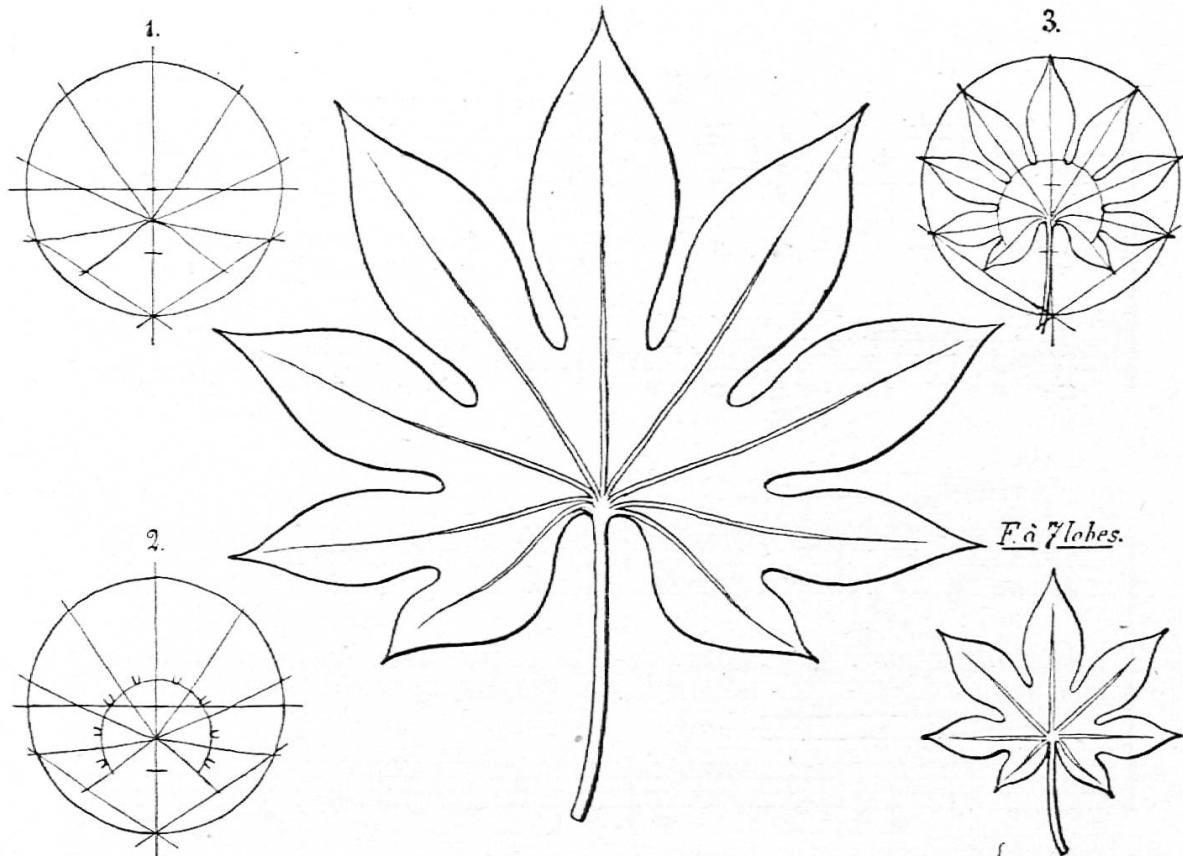
A musical score for two voices. The top voice starts with a melodic line, followed by lyrics "sus! No - èl!" and "No - èl!". The bottom voice enters with a harmonic bass line. The lyrics continue with "1. Les an - ges ont chan - té et" and "2. Les an - ges ont chan - té: qu'en". The dynamic is *p* (pianissimo). The score ends with a repeat sign and a new section.

A continuation of the musical score. The top voice begins with "dans l'espace im - men - se". The lyrics continue with "Leur hymne a ré - son - né: Gloire à Dieu". The bottom voice provides harmonic support. The dynamic is *mf* (mezzo-forte). The score ends with a repeat sign and a new section.

A continuation of the musical score. The top voice begins with "dans le ciel!". The lyrics continue with "Les an - ges ont chan - té; ou - vrez à l'es - pé-". The bottom voice provides harmonic support. The dynamic is *p* (pianissimo). The score ends with a repeat sign and a new section.

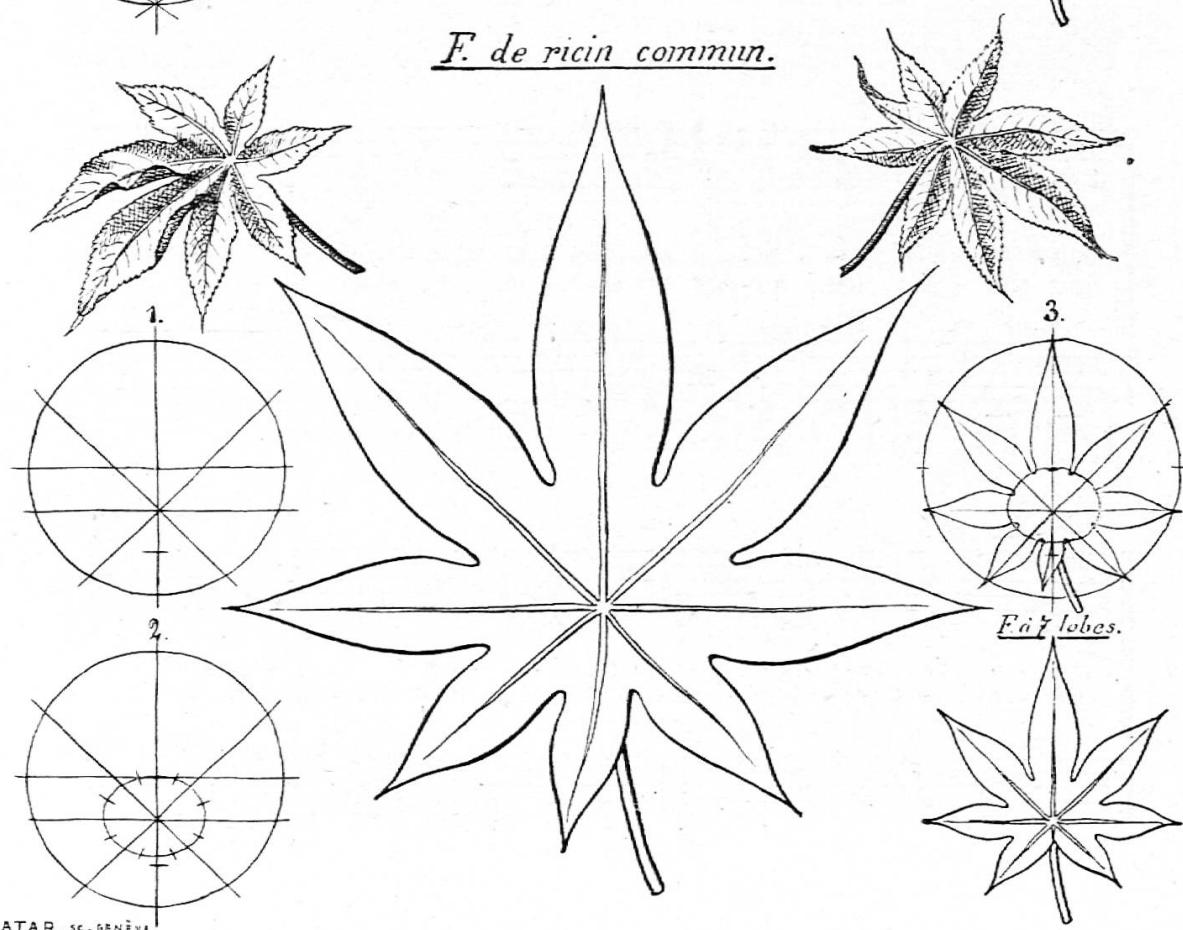
A continuation of the musical score. The top voice begins with "ran - ce Vos es - prits et vos coeurs, bé - nis - sez". The lyrics continue with "bli - me, La terre a ré - pon - du · Gloire à Dieu". The bottom voice provides harmonic support. The dynamic is *mf* (mezzo-forte). The score ends with a final section labeled "D. C. al Fine".

Fenille d'aralia.



F. à 7 lobes.

F. de ricin commun.



F. à 5 lobes.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collèges communaux.

LAUSANNE. — Un poste de maîtresse à l'école supérieure communale de la ville est vacant par suite du dédoublement de la 4^e classe de la division inférieure.

Fonctions légales et obligation d'habiter le territoire de la commune.

Traitements annuels fr. 1800 plus augmentation quinquennale de fr. 100 jusqu'à concurrence de fr. 2200.

Adresser les offres de services au Département de l'instruction publique et des cultes, jusqu'au 19 novembre prochain, à 6 h. du soir.

GRYON. — La place de maîtresse d'école enfantine est au concours.

Fonctions légales.

Traitements : Fr. 600 par an pour toutes choses.

Adresser les offres de services au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'instruction, jusqu'au **25 novembre**, à 6 h. du soir.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 11 novembre, le Conseil d'Etat a nommé :

Pasteur de la paroisse d'Aubonne, M. Duquesne, Philippe, actuellement pasteur à Dompierre.



* Au Vêtement Moderne *

F. KOCHER, Rue Pépinet, 2, LAUSANNE

VÊTEMENTS SOIGNÉS

pour Messieurs et Jeunes Gens, Costumes pour Garçonnets

Vêtements de cérémonie, Complets pour Velocemens et Touristes

Manteaux et Pardessus de toutes saisons

= Pélerines, Flotteurs, Pantalons fantaisie =

VÊTEMENTS SUR MESURE

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

Institut pour éagues

Directrice : M^{me} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.



Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

M^{CE} BOREL & C^{IE} - NEUCHÂTEL
· SUISSE ·



DESSIN · GRAVURE
· CARTES GÉOGRAPHIQUES ·
CARTES HISTORIQUES · STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
· CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE ·

THÉS
O-
MI-
TO

J. PHILIPPON
Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE
Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc,

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr.
le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition
des Thés depuis un kilog. franco dans toute la
Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et
torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons
de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres,
Vanilles fines, etc., etc.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

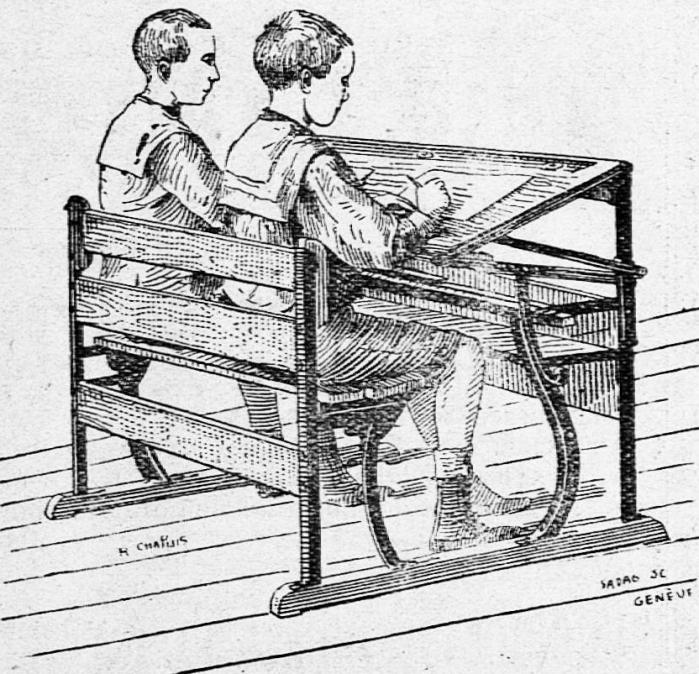
PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

revet + 3925 — Modèle déposé.



**Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE**

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité.
S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

**Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50**

**Même modèle avec chaises
47 fr. 50**

*Attestations et prospectus
à disposition.*



1883. Vienne. — Médaille de
mérite

1883. Exposition Nationale
de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale,
Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des
Inventions brevetées, Paris. —
Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du
Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale
d'Hygiène, Dijon. — Diplôme
d'honneur.

1893. Expos. Internationale
du Havre. — Médaille d'or.

**1889. EXP. INTERNATIONA-
NALE, PARIS. — MÉDAILLE
D'OR.**

**1896. Exp. Nationale Genève.
— Seule MÉDAILLE D'OR dé-
cernée au mobilier scolaire.**

**1900. Exp. Universelle,
Paris. — Médaille d'or.**

*La plus haute récompense
accordée au mobilier scolaire.*



Grandeur de la tablette: 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entrant aucun déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvenients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

NOËL - NOËL - NOËL

Dernières nouveautés parues :

FAISST, C. L'Etoile des Mages , à 1 voix et piano.	Fr 1 20
GRUNHOLZER, K. Joie de Noël , à 2 " "	— 50
AIBLINGER, J.-C. Auprès de la crèche — Bet der Krippe Jesu , pour 4 voix mixtes ou 2 voix égales, avec accompagnement d'orgue (harmonium) ou piano, ou de petit orchestre.	
Partition à 2 voix et orgue	1 —
" du chœur à 2 voix	— 25
" " mixte	— 25
Parties d'orchestre, 8 parties	1 50
BISCHOFF, J. Le Cantique des anges chœur mixte, partition.	1 —
idem, avec accompagnement de quintor à cordes, partition	1 50
chaque partie instrumentale	— 25
— Sonnez, cloches harmonieuses , à 3 voix et piano	
partition et parties	1 60
parties à	— 20
NORTH, C. op. 441. Noël. — Paix sur la terre. à 4 voix mixtes	— 50
BISCHOFF, J. Paix sur la terre , pour soprano solo, chœur mixte et piano	
partition	2 —
parties	— 20
BOST, L. op. 49 Il vient ! Noël , chœur mixte	1 —
KLING, H. » Chant de Noël » "	1 50
GRUNHOLZER, K. Noël — Agneau de Dieu , (D. Meylan) chœur d'hommes	— 50
NORTH, C. op. 371. Paix sur la terre — Noël , chœur d'hommes	1 —

La Lyre Enfantine

20 Mélodies pour la famille et l'école — Piano et Chant

Poésies de L. CHATELAIN — Musique de K. GRUNHOLZER — Prix: fr. 1.50

KLING, H. Chant Nuptial	Duo sopr. et baryton	2 —
— " pour Noces d'Argent	" "	2 —
— " " " d'Or	" "	2 —
MEISTER, C. Le Batelier , duo	ténor et baryton ou soprano et alto mezzo soprane et ténor	2 — 2 —

En vente chez

FETISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

LAUSANNE — Succursale à Vevey

→→→ Envoi à l'Examen ←←←

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^e ANNÉE. — N° 48.

LAUSANNE — 26 novembre 1904.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUDIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **Paul-E. Mayor**, instituteur, Lavey-Village.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noirraigüe.

VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst. Céliney.

Jura Bernois.

MM. **Fromalgeat**, L., inst., Saignelégier.
Duvolisin, H., direct., Delémont.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienné.
Chatelain, inspecteur, Porrentruy.
Möckli, inst., Neuveville.
Vacat.

Neuchâtel.

MM. **Brandt**, W., inst., Neuchâtel.
Decreuse, J., inst., Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Amez-Droz, E., inst., Villiers.
Barbier, C.-Ad., inst., Chaux-de-Fonds.
Perrenoud, Ul., dir., Asile des Billodes.

Valais.

MM. **Blanchut**, F., inst., Collonges.
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Cloux**, J., Lausanne.
Jayet, L., Lausanne.
Magnin, J., Lausanne.
Martin, H., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Rochat, P., Yverdon.
Faillettaz, C., Arzier-Le Muids.
Briod, E., Lausanne.
Cornamusaz, F., Trey.
Dériaz, J., Baulmes.
Collet, M., Brent.
Visinand, La Rippe.
Perrin, M., Lausanne.
Magnenat, Oron.

Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Ed., président honoraire, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel.
Rosselet, F., inst., vice-président, Bevaix.

MM. **Hoffmann**, inst., secrétaire, Neuchâtel.

Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.

Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à Lausanne ; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève.

H985^ex

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^E, LAUSANNE

Nouveautés de fin d'année :

Au Foyer romand. Etrennes littéraires pour 1905. Publiées sous la direction de M. PHILIPPE GODET.	3 fr. 50
Gais propos et propos graves , par BARNAUD, EUG., pasteur. In-16.	2 fr.
Hors de l'abîme . Histoire de la vie d'une femme. Traduit de l'anglais. In-16.	2 fr. 50
Les Deux Forces . Roman, par VIRGILE ROSSEL. In-16.	3 fr. 50
Littérature et Morale , par HENRI WARNERY. Avec un portrait de l'auteur et une notice biographique et littéraire, par SAMUEL CORNUT. In-16.	4 fr.
La fille du taupier , par LOUIS FABRE,	3 fr. 50
Jean de Naples , par ADOLPHE RIBAUX,	3 fr. 50
L'Echelle , Roman par J.-P. PORRET,	3 fr. 50
Portes entr'ouvertes , Propos du commissaire Potterat, par BENJ. VALLOTTON,	3 fr. 50
Histoire documentaire de la manufacture de porcelaine de Nyon , 1781-1813, par ALOYS DE MOLIN, In-4° avec gravures,	20 fr.

Envoi à l'examen sur demande.

ALMANACH HACHETTE pour 1905.

Broché, 1 fr. 50 ; cartonné, 2 fr. ; relié maroquin rouge, souple, tranches dorées, 3 fr.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,
H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

BRUXELLES - VIENNE
PARIS - GENÈVE

Couronné

CHICAGO - LONDRES
MAGDEBOURG

POUDRE STOMACHIQUE UNIVERSELLE

de P. F. W. BARELLA

Eprouvée et reconnue depuis 25 ans! Tous ceux qui souffrent de l'estomac devraient l'essayer, car elle fait disparaître **de suite les douleurs et langueurs**, même **anciennes**. On envoie des **échantillons gratis** contre les frais de port du dépôt principal, à Berlin. — Renseignements gratuits.

En boîtes de 2 fr. et 3 fr. 20.

P. F. W. Barella *Friedrichstrasse 220
Berlin S. W. 48*

Dépôt à Lausanne chez Auguste AMMANN, pharmacien.

ON DEMANDE

au 1^{er} mars 1905, un deuxième maître, connaissant le français et l'allemand, pour l'école élémentaire allemande des chemins de fer à Andrinople, Turquie d'Europe. Appointements de début 1800 fr.

Renseignements sur demandes. Indiquer références.

A VENDRE

à très bas prix, tout ou partie, collection d'insectes déterminés, en parfait état : Coléoptères, etc. M. Baudet, rue Kléberg, 13, Café, Genève. H11656X

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVRERIE

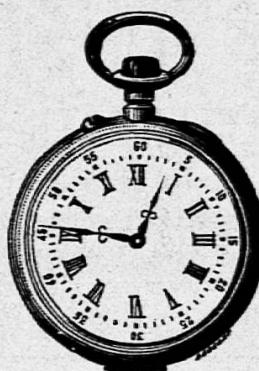


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.